

Philippe ANTOINE  
Dominique LABBÉ

## L'INFLATION EN ALGÉRIE

*Despite the measures undertaken by the Algerian authorities to combat price hikes, inflation has been somewhat more rapid in the past few years. This phenomenon must not be overlooked in analysing the Algerian model of development. External factors are added to inflationary factors inherent to the Algerian economy itself, such as intersectorial disequilibria or the fall in productivity. While in certain sectors we note a set back in inflation, such a policy must be considered as a palliative for the elaboration of a clear doctrine on prices in a society which claims to be at a stage of transition towards socialism.*

---

*A pesar de la lucha contra la subida de los precios, emprendida por las autoridades argelinas, la inflación experimenta una cierta aceleración en estos últimos años, y este fenómeno no se puede desdeñar en el análisis del modelo de desarrollo argelino. Los factores externos se acumulan con las causas inflacionistas propiamente internas de la economía argelina, como los desequilibrios intersectoriales o la baja de la productividad. Si en ciertos sectores se comprueba una contención de la inflación, esta política debe considerarse como un paliativo a la elaboración de una doctrina clara de precios en una sociedad que quiere estar en transición hacia el socialismo.*

---

14 NOV. 1983

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 3704ex1

Cote : B

Le Ministre des Finances algérien, M. Mahroug, déclarait récemment (1) que le revenu national croît en termes monétaires beaucoup plus qu'en termes physiques et ceci à cause d'un taux d'inflation de 10 % enregistré en 1974. Ce phénomène n'est pas nouveau en Algérie, les prix à la consommation ont augmenté de 20 % de 1963 à 1969 et de 69 à 73 (2). Cette inflation relativement minime connaît une certaine accélération ces dernières années et l'on ne peut négliger ce facteur dans l'analyse du modèle de développement algérien. Pourtant l'action des pouvoirs publics par l'intermédiaire d'un système de prix (3), d'une politique de subvention, et d'un contrôle des échanges extérieurs, vise à résorber ces tensions inflationnistes, et contient ou refoule cette inflation. Le semi échec de cette politique ces dernières années montre que si elle enrayer provisoirement le phénomène, elle ne peut le résoudre. Il reste donc à dégager les causes de cet échec, et par là, les facteurs explicatifs de l'inflation en Algérie.

Dans l'analyse du problème, la plupart des économistes font traditionnellement référence à l'action de la quantité de monnaie sur le niveau général des prix. Nous pensons que le processus inflationniste mérite d'autres explications, surtout dans le cas particulier de l'Algérie qui recherche une voie originale de développement, en essayant d'échapper, entre autre, aux règles de l'économie de marché. Sans nous attarder à une étude monétariste (4), on peut examiner l'évolution conjointe de la masse monétaire et de la production intérieure brute aux prix courants (la P.I.B.) (cf. tableau II). A long terme, la masse monétaire croît deux fois plus vite que la P.I.B. (pour une base 100 en 1963 l'indice de la P.I.B. atteint 229 en 1973, alors que celui de la masse monétaire passe à 508). L'accroissement de la quantité de monnaie ( $\Delta M$ ) par rapport à la variation du pro-

(1) *El Moudjahid économique*, 3 juin 1975, P. IV ; d'après les relevés de prix du Secrétariat au Plan, on peut penser que la hausse des prix a avoisiné 15 % en 1974, *Bulletin trimestriel de statistiques*, 1974-4, p. 38 à 42.

(2) Voir tableau I.

(3) Quatre types de prix : prix contrôlés, prix fixes, prix spéciaux, prix homologués.

(4) A ce sujet, cf. l'article de P. PASCALLON, « L'économie algérienne de 1962 à nos jours. Analyse à partir de la masse monétaire et de ses contreparties », *Annales économiques*, n° 2, 1971, p. 157-241.

duit ( $\Delta Y$ ), permet de dégager des relations plus significatives : en 1972  $\Delta M = 1,08 \Delta Y$ , et en 1973  $\Delta M = 0,9 \Delta Y$ . Dans une économie libérale le phénomène serait fortement inflationniste (5) : l'équilibre ex-ante n'étant pas réalisée, l'ajustement se produit par la hausse des prix qui permet un équilibre ex-post entre circuit réel et circuit monétaire. Ce processus classique ne semble pas produire ses effets en Algérie. Dans le même ordre d'idée on peut également remarquer que l'économie algérienne connaît une liquidité de plus en plus importante. Pour en prendre la mesure on utilisera l'indice d'inflation interne de Triffin (6) qui s'écrit  $i = \frac{m}{q}$ ,  $m$  étant les disponibilités monétaires et  $q$  l'indice du produit brut. Pour cet auteur il existe des situations de surliquidités (comme celle que nous constatons en Algérie où nous obtenons un indice élevé) (voir tableau III) caractéristiques des inflations contenues. En dehors de la hausse des prix, il est d'autres ajustements possibles soit par les importations soit par le rationnement. « ...Le rationnement n'absorbe pas les disponibilités qui alimentent l'excédent de la demande monétaire... (mais) il interdit cependant, en fait, l'utilisation de ces disponibilités » (7). Si le rationnement n'existe pas en Algérie, le contingentement des produits importés, ou les pénuries de certains produits entraînent des effets similaires. En comparant la monnaie fiduciaire, utilisée essentiellement par les particuliers, et l'agrégat de consommation privée (qui incorpore les produits importés) on remarque un net décalage (cf. tableau IV). L'accroissement de la monnaie fiduciaire qui détermine la demande finale, est deux fois plus rapide que celui de la consommation privée, surtout à partir de 1969.

Ces tensions inflationnistes traditionnelles en économie capitaliste sont ici enrayées par l'action des pouvoirs publics qui ont établi un système de prix à la consommation (8) et pratiquent une politique de subvention des produits de première nécessité. Un contrôle du commerce de gros et de détail dans certaines branches restreint la part du prélèvement du surplus effectué par les commerçants privés. Malgré tout, les grossistes privés de l'alimentation et de l'habillement, réalisent plus de 50 % du chiffre d'affaire de tout le commerce de gros, et « il est clair que malgré le contrôle relatif des marges commerciales, ce commerce de gros, spéculateur par nature, en percevant des marges excédant largement ses coûts de distribution, réduit le pouvoir d'achat des consommateurs surtout dans les grandes villes où son contrôle est plus difficile. Sa responsabilité dans la hausse des prix est à présumer, étant donné

(5) P. BIACABE, *Analyses contemporaines de l'inflation*, Sirey, 1962, p. 46. L'auteur cite les calculs de TINBERGEN qui détermine une situation d'équilibre lorsque  $\Delta M = 1/3 \Delta Y$ .

(6) Cité par BIACABE, *op. cit.*, p. 74 et sv. Il reprend un article de TRIFFIN paru dans *Economie appliquée* en janvier 1956.

(7) TRIFFIN, *art. cit.*, p. 46-47.

(8) Certains produits alimentaires essentiels (pain, pâtes, couscous...) connaissent des prix relativement bas.

le haut niveau de la demande monétaire en cette phase d'investissements massifs » (9).

C'est pourquoi la politique de subvention et de contrôle des prix ne fait que refouler l'inflation entraînant une demande potentielle insatisfaite dans certains secteurs ; les fortes tensions inflationnistes ainsi provoquées, éclatent parfois sur les marchés parallèles (villas, voitures d'occasion...). De plus, le faible volume de l'épargne auprès des institutions financières et bancaires laisse place à la thésaurisation propre aux pays sous-développés. Les traditions favorisent ce phénomène. Durant l'année une part de la monnaie est laissée stérile dans l'attente des fêtes, événements familiaux, Aïd, et surtout le Ramadhan, période où les poussées inflationnistes sont vives. Ces deux hypothèses peuvent expliquer d'une certaine façon le paradoxe d'une émission de monnaie importante parallèle à une hausse de prix relativement modérée.

La demande des particuliers n'apparaît pas entièrement satisfaite, et l'utilisation d'une grande part de la masse monétaire, à la formation de capital fixe constitue probablement un frein à la hausse des prix. Le tableau IV suggère que cette austérité permettrait l'accumulation du capital. Pourtant l'argument n'est pas entièrement satisfaisant car les investissements n'entraînent pas immédiatement une production et pendant toute la période de leur mise en place, des revenus sont distribués sans contreparties matérielles. L'analyse monétaire doit donc nécessairement déboucher sur l'étude des structures de l'économie algérienne.

En effet les facteurs de production ne sont pas homogènes et parfaitement divisibles, la croissance de la masse monétaire peut se heurter à des secteurs en situation de plein emploi entraînant un processus d'inflation induite par un excès de demande. Dans d'autres cas, les flux monétaires sont une simple avance sur les flux réels, ce décalage constitue une « inflation de développement » ou « inflation productive ». Il faut donc examiner chacun des secteurs de l'économie algérienne pour déterminer les types d'inflation auxquels ils se trouvent confrontés afin d'en dégager les facteurs explicatifs qui plongent leurs racines dans l'histoire de l'économie algérienne.

## I. — L'INFLATION DE DEVELOPPEMENT

La période qui suit l'indépendance a vu l'application d'un programme d'urgence tendant à assurer le fonctionnement des entreprises existantes et à faire démarrer quelques industries nouvelles pour satisfaire la consommation. Il faut alors économiser les devises

(9) A. BENACHENOU, « Réflexions sur la politique des revenus en Algérie », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. XII, n° 1, mars 1975, p. 27, cf. Egalement le tableau I.

et l'on pratique une politique de substitution d'importations. Avec le plan triennal on cherche à valoriser les richesses nationales et à mettre en route une industrie lourde. Il s'agit de promouvoir un véritable développement « autocentré » (10). La croissance de ces secteurs de base ferait par la suite progresser l'ensemble de l'économie par des effets d'amont et d'aval. Ainsi s'explique le concept d'industries industrialisantes avancé par De Bernis (11) et repris implicitement par les responsables algériens.

#### A) FACTEURS EXTERNES DE L'INFLATION

L'investissement peut se traduire par une inflation pure et simple sans croissance réelle. Il nécessite, d'autre part, une modification de la structure du commerce extérieur, entraînant une plus grande sensibilité internationale de l'économie et, l'échec du processus intra-verti. De plus ce modèle ne règle pas à moyen terme le problème de l'émigration, qui constitue un facteur supplémentaire d'inflation.

##### 1. — L'émigration

L'émigration représente un apport inflationniste indirect appréciable. Durant la période 1965-1969, les revenus de cette main-d'œuvre, envoyés en Algérie passent de 550 à 1 099 millions de DA (12). Viratelle (13) estime que le revenu transféré est de 2 milliards de DA en 1972, cependant le montant apparaissant à la balance des paiements est moindre : une part importante est distribuée par un circuit parallèle qui permet aux détenteurs de dinars d'obtenir des devises auprès des migrants (14). Cette pratique a pour effet de priver l'Algérie d'une épargne potentielle au profit de l'étranger et de diminuer l'entrée de devises. Par contre les fonds transférés légalement augmentent la capacité d'importation. Ils ne correspondent à aucune contrepartie en production, mais permettent à une partie importante de la population rurale de survivre. La distribution de ces sommes contribue à la monétarisation plus grande des campagnes et, comme le remarque Tapinos « ...la baisse de la propension à consommer qui devrait résulter d'une hausse de revenus est contre-carrée par la référence à un nouveau modèle de consommation et

(10) S. AMIN, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Anthropos, 1969, Amin appelle économie autocentrée ou introvertie une économie qui « constitue un ensemble organique dont les différentes parties sont solidaires... ».

(11) DESTANNE DE BERNIS, « Industries industrialisantes et contenu politique d'intégration régionale », *Economie appliquée*, J. 1966, p. 415-473.

(12) *Annuaire statistique de l'Algérie*, 1972, p. 243. 1 DA = 1,05 F environ.

(13) G. VIRATELLE, *L'Algérie algérienne*, Editions ouvrières, 1973, p. 226.

(14) Exemple : *El Moudjahid* du 16 mai 1975, p. 4, relate le transfert de 988 179 DA grâce « au concours de certains travailleurs émigrés qui, contre une commission de 5 à 15% acceptaient de verser leurs économies dans un compte bancaire... ». Pour essayer d'enrayer ces trafics l'Etat accorde un taux de change préférentiel (+ 12,5%) aux émigrés.

au total la probabilité est grande que la propension marginale à consommer avoisine l'unité » (15).

Depuis 1973, les remises officielles restent aux alentours du milliard de DA, du fait de la suspension de l'émigration et du ralentissement de l'activité économique en Europe. L'impact de l'émigration sur la balance des paiements a diminué : son poids relatif par rapport aux hydrocarbures est passé de 1/3 à 1/15<sup>e</sup> entre 1970 et 1974.

Pour faire face au manque de techniciens, les sociétés algériennes font des propositions intéressantes (16) aux émigrés, mais elles doivent débloquer les salaires et l'on risque d'assister à un phénomène d'inflation par les coûts dans certains secteurs. Cependant pour l'instant l'émigration a un effet inverse. « La moitié du prolétariat réside en France » (17), ce qui limite la capacité revendicative des travailleurs algériens.

## 2. — Le commerce extérieur

La réalisation du programme d'investissement n'a été rendue possible que grâce à une ouverture importante vers l'extérieur. La propension moyenne à importer évolue entre 0,25 et 0,35 (18). L'économie algérienne est donc obligée pour assurer son indépendance de s'ouvrir davantage sur l'extérieur.

Les exportations (voir tableau V) montrent la place prépondérante occupée par les hydrocarbures, et le déclin des exportations de produits agricoles dû à la chute de la production nationale et à leurs bas prix à l'exportation non rentables pour l'exploitant. Plus que jamais l'Algérie reste monoexportatrice, et donc soumise aux fluctuations du marché mondial, et à leurs implications monétaires.

Les importations marquent la volonté de développement du pays. Les matières premières, demi produits et biens d'équipement passent de 46 % en 1963 à 70 % en 1973. Les biens d'équipement représentent plus du 1/3 des importations dans le premier quadriennal. Les contraintes imposées par le contingentement et la monopolisation du commerce extérieur, ainsi que le contrôle des changes permettent d'orienter les importations. Cependant l'important déficit alimentaire (18) grève lourdement les possibilités d'importation de produits manufacturés. Pour de nombreux produits de consommation il y a une totale dépendance vis-à-vis de l'étranger.

(15) G. TAPINOS, *L'économie des migrations internationales*, A. Colin, 1974, p. 181.

(16) La S.N.T.V. a besoin actuellement de 1 000 conducteurs et elle propose « un salaire sinon identique à celui perçu en Europe du moins proportionnel — un chauffeur touche en Algérie un traitement mensuel toutes indemnités comprises environ 1 800 DA (...) et la reconstitution de carrière... », *El Moudjahid*, 7 mai 1975, p. 3.

(17) K. AMMOUR, C. LEUCATE, *La voie algérienne*, Maspero, 1974, p. 101.

(18) Les prévisions du II<sup>e</sup> plan quadriennal renforcent cette tendance à l'ouverture. En valeur les exportations représentent 50 % de la production nationale.

On estime généralement que cette dépendance est la principale source d'inflation en Algérie. Par exemple le F.M.I. en 1972 dans une étude sur l'économie algérienne écrit que le « mouvement intérieur des prix reflète une hausse des prix des produits importés qui a été estimée à 10 % en 1970 et 5 % en 1971 » (23). Cette théorie largement répandue s'appuie implicitement sur la thèse de l'évolution des termes de l'échange défavorable aux pays sous-développés. L'inflation dans les pays capitalistes se propagerait donc sans obstacles. La discussion de cette thèse est délicate car les indices de prix mondiaux sont trop divers ou sujet à caution. Pourtant d'après les statistiques du Secrétariat d'Etat au Plan, en ce qui concerne l'Algérie de 1969 à 1971 les termes de l'échange passent de 100 à 113,2 (19). C'est évidemment l'évolution des prix du pétrole qui permet cette amélioration des termes nets.

Une certitude demeure en effet : les capacités d'importation de l'Algérie sont liées à l'évolution à court terme du prix du pétrole et à long terme de celui des hydrocarbures (gaz naturel). L'évolution réelle des prix est difficile à connaître. Le prix affiché du pétrole ne correspond pas au prix du marché. Il sert de base au calcul de l'impôt sur les bénéfices et des royalties. Le pétrole a plusieurs prix dont le prix participation (pétrole vendu par la SONATRACH) ou le prix concession s'appliquant aux sociétés étrangères ayant des intérêts en Algérie. Enfin une part importante du pétrole algérien est commercialisée par contrat à moyen ou long terme et de même pour le gaz naturel. Ce type de contrat doit normalement assurer des débouchés stables tout en permettant une révision assez régulière des prix.

Il s'est produit un renversement de tendance sur le marché des hydrocarbures au début de la décennie 1970. Sur ce marché la demande devient nettement supérieure à l'offre. A moyen terme il n'apparaît aucun produit de substitution. Les pays de l'O.P.E.P. vont savoir profiter de cette nouvelle conjoncture et capter à leur profit une part substantielle de la rente pétrolière, en alignant le prix affiché sur le prix du pétrole dernièrement mis en valeur (off-shore...). En effet en adaptant une analyse marginaliste, on peut admettre que dans la phase de coûts croissants que connaît l'extraction des hydrocarbures les prix s'alignent sur les dernières quantités produites. Cette thèse est défendue par J.M. Chevalier qui assimile dans la pratique « le prélèvement fiscal des pays producteurs à une rente de monopole » (20). En Algérie, les revenus de la fiscalité pétrolière sont passés de 283,2 millions de DA en 1962 à 1 250 millions en 1969 (21) et plus de 13 milliards de DA en 1974. La part prépondé-

(19) *Annuaire*, 1972, *op. cit.*, p. 178.

(20) J.M. CHEVALLIER, « Cours d'économie pétrolière », Faculté sciences économiques, Alger, 1972, et « Introduction théorique à l'économie du pétrole » in *Revue Algérienne Sciences Juridiques Economiques et Politiques*, vol. X, n° 4, décembre 1973, p. 768.

(21) VIRATELLE, *op. cit.*, p. 75.

rante des hydrocarbures accroît paradoxalement la dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

Si la nationalisation a permis de dégager l'Algérie de l'hégémonie française et d'assainir la balance des paiements (en 1970 les bénéfices rapatriés vers l'extérieur sont de 1 210 millions de DA), elle laisse le pays face à un marché qui se décartellise. Le prix actuel ne permet aucune extrapolation sérieuse et depuis les accords de Téhéran le pétrole « baisse » en termes monétaires (dépréciation du dollar, inflation mondiale...). Enfin pèsent les contraintes du marché (22). Les exportations de pétrole ne sont pas seules à conditionner la capacité d'importation; elle dépend également des prêts nets (l'investissement direct disparaît fin 1974). L'endettement de l'Algérie (retracé au tableau VI) s'accroît rapidement avec la mise en place du premier quadriennal et la charge pèsera plus lourdement à partir de 1976. Cet endettement permet d'ailleurs à certaines sociétés nationales de développer une « politique de firme » assez autonome par rapport au Plan à tel point que M. Benachenhou souhaitait que « la capacité d'emprunter à l'étranger laissée aux entreprises sous la surveillance du Ministère des Finances ne soit pas pour elles un moyen d'échapper aux contraintes d'une planification financière elle-même liée aux nécessités d'un planning des investissements qui est susceptible d'être renforcée » (23). Grâce à ces prêts la balance des paiements marque seulement une légère tendance au déficit. L'ouverture sur l'extérieur n'entraîne donc pas *a priori* une sensibilité à l'inflation externe.

En ce qui concerne les importations, elles proviennent pour 67 % de la C.E.E. et pour 85 % des pays capitalistes. Le recours systématique aux appels d'offres internationaux devrait théoriquement permettre de faire jouer la concurrence, mais les industriels capitalistes se livrent souvent à des pratiques d'ententes et font payer aux pays sous-développés des prix supérieurs à ceux qu'ils accordent généralement à leurs clients européens. L'Algérie essaie de surmonter cet obstacle en s'adressant à des sociétés n'appartenant pas aux cartels internationaux. Par contre, le contrôle des changes maintient une parité élevée de la monnaie algérienne par rapport aux principales devises. Exprimés en dinars, les prix seront donc plus bas, assurant une certaine protection contre l'inflation importée. Naturellement il faut aussi pour cela que les recettes pétrolières soient suffisamment importantes et stables.

C'est donc également du côté de la politique d'importation qu'il faut rechercher les facteurs inflationnistes. En effet pour augmenter l'importation de produits nécessaires au développement, on va restreindre l'importation de biens de consommation. La hausse

(22) Lors de la dernière affaire « Renault » le prix plancher annoncé de 11,75 \$ par baril diffère du prix affiché de 16,25 \$. On remarque dans le tableau V, que les prévisions pour 1974 ne seront pas réalisées.

(23) A. BENACHENOU, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, C.N.R.S., 1972, Chronique économique de l'Algérie, p. 461.



des prix de ces produits sera due aux mesures douanières et fiscales prises en vue de les freiner. « Cette hausse peut encore être accentuée si les importations ont déjà atteint un haut niveau d'incompressibilité, elle se reflète sur le plan interne par une inflation de prix, les prix de gros étant en grande partie déterminés par les prix d'importation » (24).

Le coût élevé des produits d'importation est à chercher également dans les structures du circuit d'importation. Dans l'optique de la politique de développement, la monopolisation du commerce extérieur était une mesure nécessaire. Elle a permis de réorienter ce commerce mais n'a pas empêché certains effets secondaires néfastes : (rente de monopole, mauvaise organisation, etc. Cf *infra*) qui se cumulent avec des facteurs inflationnistes proprement internes à l'économie algérienne.

## B) LES FACTEURS INTERNES DE L'INFLATION

La forte croissance des investissements dans les secteurs de base a nécessité de gros travaux d'infrastructure. Cette demande s'est principalement adressée aux B.T.P. (Bâtiment et Travaux Publics) et à travers eux aux entreprises de matériaux de construction. Elle s'est heurtée à l'insuffisance des capacités de production dans ces deux départements. Les goulots d'étranglement ont induit des pressions inflationnistes sérieuses dont les conséquences à moyen terme sont très importantes pour l'économie algérienne.

### 1. L'inflation par les déséquilibres intersectoriels

En dinars courants la contribution des B.T.P. à la P.I.B. a triplé de 1969 à 1973 (de 1,16 à 3,42 milliards DA) pour atteindre près du 1/5<sup>e</sup> de la production matérielle. Cette croissance traduit surtout une très forte inflation. Le deuxième plan quadriennal estime que de 1970 à 1973 le rythme moyen annuel en termes réels a été de 12 % (25). On peut donc raisonnablement évaluer la croissance de cette branche à environ 50 % et c'est à un doublement des coûts que l'on a dû assister au cours de la période. Ce taux ne doit pas surprendre si l'on considère trois ordres de facteurs qui ont agi cumulativement :

— La production de matériaux de construction n'a pas suivi la demande. Au cours de la période elle n'a augmenté que de 22 %. Les objectifs du plan n'ont été réalisés qu'à 30 % pour le verre, 50 % pour le ciment et les tuiles, 65 % pour les briques, etc...

(24) JOLIAT, *L'inflation au Chili*, p. 152, Payot, 1966.

(25) *Rapport Général*, p. 217. Nous avons vérifié l'estimation du plan par le calcul suivant. En posant la productivité comme constante, ce qui est probable, la croissance de la branche peut s'identifier à l'augmentation des effectifs salariés, soit, suivant les sources, 50 à 60 % entre 1969 et 1973.

— La couverture des besoins a été assurée par des importations alors que le marché mondial était en vive hausse. La mauvaise organisation du monopole a entraîné des ruptures d'approvisionnement et des retards d'exécution.

— Les difficultés de la sidérurgie et de la construction métallique (26) n'ont permis qu'une très faible couverture des besoins en charpentes métalliques, ronds à bétons, etc., dont la quasi totalité a dû être importée.

Pourtant au niveau des indices officiels, les prix de ces produits ont très peu évolué (27). Ils sont fixés administrativement et la hausse sur le marché mondial n'a pas été théoriquement répercutée. Enfin, les salaires ont peu augmenté dans cette branche d'activité. Pour l'ensemble des B.T.P., la moyenne des salaires horaires passe de 2,36 à 2,60 DA entre avril 1971 et avril 1972 (28), alors que dans le même temps le salaire moyen dans l'industrie et le bâtiment augmente de 2,63 à 2,88 DA (28). Néanmoins, la croissance des rémunérations est plus forte que la moyenne nationale pour les ouvriers hautement qualifiés (de 3,86 à 4,45 DA) (28), ceci traduisant la pénurie de spécialistes engendrée par l'expansion rapide de la branche. Il n'en demeure pas moins que la forte inflation sectorielle paraît inexplicable. Le Secrétariat au Plan nous suggère toutefois une explication quand il écrit que ces indices à la production industrielle « ne tiennent pas compte des circonstances ou phénomènes tels que pénuries, marchés parallèles... De plus, elles ne signifient pas que les prix de gros (...), c'est-à-dire le prix de transaction entre commerçants ont évolué de la même façon » (29). De fait la spéculation a été très forte et, par exemple, le prix du ciment sur les marchés parallèles a dépassé quatre fois sa valeur officielle (30).

Seules les grosses entreprises et celles travaillant pour des projets prioritaires ont été approvisionnées correctement et toutes les autres ont dû se fournir sur le marché noir. Ceci concerne essentiellement ce que le plan appelle les « petits et moyens chantiers » pour lesquels « on assiste actuellement à une stagnation de l'activité caractérisée par la lenteur des achèvements et par les difficultés de lancer de nouveaux chantiers » (31). Cet exemple des B.T.P.

(26) En 1973 la production d'acier atteint 180 000 tonnes au lieu des 400 000 tonnes prévues par le plan. Les besoins en produit de la construction métallique et de la quincaillerie n'ont été que très partiellement couverts par la production nationale. Pour la période 1974-77, le déficit prévu sera de 60 % pour les charpentes métalliques, 80 % pour les ronds à béton, 92 % pour la quincaillerie, serrurerie, etc... (*Rapport Général*, p. 216).

(27) *Quelques indicateurs*, p. 92 (18 % en quatre ans).

(28) *Tableaux de l'économie algérienne*, 1973, p. 215-216.

(29) *Quelques indicateurs*, p. 101.

(30) RAKED, *Les prix en Algérie*, mémoire de D.E.S. sciences économiques, Alger, 1974, p. 26.

(31) Il s'agit des écoles, centres de soins, établissements moyens et secondaires, habitat, petites industries (*Rapport général* du premier plan quadriennal, p. 219-220).

démontre que *les mécanismes du marché ont pu jouer assez librement*, frappant d'abord les ménages, les collectivités locales, les besoins sociaux (32). De plus, ce phénomène a été amplifié par la prépondérance du secteur privé dans cette branche. En 1970, les sociétés privées réalisaient 88 % du chiffre d'affaire des B.T.P. et employaient 87 % des effectifs (Données sur les B.T.P. en 1970, Alger, S.E.P., sept. 1972). Il est donc très probable que les hausses de prix et les dépassements de devis ont permis de détourner une proportion importante des crédits d'investissements au profit de l'accumulation privée.

Nous pouvons vérifier ainsi comment une croissance déséquilibrée et une inflation « refoulée » sont toujours un sacrifice de la consommation privée ou sociale. Certes peu de pays peuvent s'enorgueillir d'avoir augmenté de moitié leur programme de construction en 4 ans, mais ce résultat ne doit pas cacher le transfert massif de ressources et de facteurs de production vers l'équipement industriel et les travaux d'infrastructure reportant à un avenir indéterminé la satisfaction de besoins sociaux pressants comme le note le Secrétaire d'Etat au plan (33). Enfin, il est impossible de prévoir la fin de ce processus puisque le deuxième plan n'envisage qu'une couverture maximale de 36 % de la demande en matériaux de construction induite par les programmes d'investissements prévus (34).

Tout ceci était probablement inévitable, on peut simplement constater que *l'inflation a joué le rôle de rationnement « naturel »* en excluant de facto et non plus de jure les ménages et les administrations les plus pauvres du marché au profit des personnes privées ou publiques les mieux placées ou les plus riches.

## 2. La baisse de la productivité

Les goulots d'étranglements, les retards dans les approvisionnements, et dans le démarrage des équipements ont induit une baisse de la productivité assez générale (cf. tableau VII) (35). Elle

(32) Des retards importants sont enregistrés dans le programme modeste de logements et d'équipements sociaux. Au cours du premier plan, « l'habitat (...) n'est pas parvenu à la moitié de ses objectifs ; en outre l'exode rural ayant été plus fort que prévu, le surpeuplement des locaux d'habitation dans les grandes villes a atteint un seuil critique », C. RULLEAU, *Le Monde*, 3-4 nov. 1974, p. 18.

(33) « L'habitat, la santé, par exemple, n'ont pas réussi à mener à bien un programme au demeurant modeste. Tout cela doit être corrigé, en partie avec le prochain plan. Je dis en partie, car lorsqu'on imprime un mouvement, on n'a pas la possibilité de le corriger sur une courte période », A. КНОДЖА, *L'économiste du Tiers monde*, (2), février 1974, p. 32.

(34) *Rapport général*, p. 216.

(35) On possède peu de détails sur la productivité. Toutefois nous sommes en possession des indices (en volume) de la production industrielle du secteur public et de l'évolution des effectifs qu'il emploie. Il n'est donc pas possible de discriminer la part des ouvriers dans ce total, mais rien ne permet de penser que la structure des entreprises se soit radicalement modifiée entre

doit appeler une interprétation plus nuancée, car elle caractérise la phase de mise en route d'équipements lourds. Il y a lieu de défalquer les hydrocarbures où la chute brutale de la productivité cache paradoxalement un enrichissement de la collectivité. Depuis 1969, la SONATRACH a beaucoup investi dans la transformation des hydrocarbures dont le rendement par tête ne peut être comparé avec la simple extraction de l'huile et du gaz. Ces nouvelles activités industrielles doivent théoriquement être déflationnistes (valorisation des exportations, substitution d'importations, etc.).

Hors hydrocarbures, la productivité enregistre une baisse moyenne de 17 % qui, elle aussi, mérite d'être discutée. En effet, certains secteurs ont des rendements croissants. Ce sont principalement l'énergie, les industries chimiques et les industries alimentaires. C'est-à-dire soit des sociétés anciennes comme la SONELGAZ, S.N., SEMPAC, S.N.T.A., etc., qui ont déjà surmonté les problèmes d'organisation, ou dont les équipements relativement légers sont en fonctionnement normal. Deux autres sociétés auraient dû également se trouver dans ce groupe si elles n'avaient pas été frappées par la contraction de leur marché, SONITEX et SONIPEC. D'autre part, une véritable chute affecte les I.S.M.M.E. (industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques et électriques) et les matériaux de construction. Ce phénomène nous permettra de comprendre la notion « d'inflation de développement » (cf. infra).

La cause probable de ce mouvement à la baisse nous semble provenir du faible niveau de la consommation. Nous montrerons comment les ouvriers, employés et personnel de service consacrent plus de la moitié de leurs revenus à des dépenses alimentaires. La stagnation ou la dégradation de leur pouvoir d'achat ne peut avoir que des conséquences négatives sur la productivité surtout si le renouvellement de la force de travail est mal assuré. Akkache soulignait que la consommation populaire « très basse, et même biologiquement insuffisante doit absolument être augmentée, ne serait-ce que dans des proportions modestes, à la fois parce que c'est une nécessité sociale et parce que c'est une condition du développement. Elle élèverait la productivité du travail et élargirait le marché intérieur... » (36). La baisse parallèle de la productivité du travail et de la consommation privée ne peut donc surprendre. Ces « effets secondaires » obligent probablement à constater que le modèle de croissance reposant sur la compression de la consommation individuelle ne peut être valable que lorsque les besoins de premières nécessités sont satisfaits. Sinon le sacrifice de la consommation au profit de l'investissement peut se révéler être un choix aléatoire, les mouvements inverses de la productivité et de l'investissement s'annulant plus ou moins.

1969 et 1973. Nous avons donc calculé un indice moyen de « productivité » qui indique plutôt des *tendances*.

(36) M. AKKACHE, *Capitaux étrangers et libération économique : l'expérience algérienne*, Maspéro, Paris, 1971, p. 64.

Dans le cas de l'Algérie, il y a probablement lieu d'ajouter les effets « psychosociologiques » de la rente pétrolière. D'une part « l'illusion monétaire » accrédite l'idée d'une croissance rapide du P.N.B. et les discours officiels laissent souvent penser que l'avenir du pays est assuré. Enfin, il est vrai que les institutions politiques et syndicales ont jusqu'ici eu quelque mal à transmettre les mots d'ordres productivistes (37) et à permettre leur application.

On pourrait en rapportant le taux de salaire moyen à l'indice de productivité, dégager un indicateur d'inflation. A partir du tableau VII en retenant l'activité des S.N. hors hydrocarbures on obtient un indice de productivité de 83 en 1973 et un taux de frais de personnel moyen, *en termes réels*, de 118. Soit, en ne retenant que ces deux facteurs, un indice théorique d'inflation « industrielle » de 42 % sur cinq ans. Mais en fait le rapport entre la croissance de la charge financière des S.N. par rapport à cette productivité moyenne nous paraît beaucoup plus caractéristique (38). Il est multiplié par dix entre 1969 et 1973 et mesure ainsi la baisse de productivité du capital investi et illustre de façon frappante la remarque de Hirschman selon laquelle un « modèle fondé sur la propension à épargner et sur le coefficient d'intensité du capital présente forcément beaucoup moins d'utilité dans les économies sous-développées que dans les économies avancées » (39).

### 3. *Le problème des prix industriels dans une économie en transition*

La faible productivité dans les secteurs de base pour lesquels l'Algérie a consenti de gros sacrifices invite à se pencher sur le système de prix dans une économie en transition et sur la rentabilité des équipements nouveaux.

De façon générale, les prix à la production industrielle algériens sont contrôlés par l'Etat et, le plus souvent, les industriels privés ou publics fixent le prix de vente des nouvelles productions ou négocient les réajustements avec le pouvoir central. De fait, le système est plus proche d'une économie libérale contrôlée que d'une économie « administrée » caractéristique de la transition vers le socialisme. Cependant dans certains secteurs on trouve des prix réellement administrés dans une optique politique ou sociale en rupture avec l'économie de marché, embryon de planification socialiste. En général, on vise alors à fournir à des prix avantageux des produits industriels de première nécessité, à permettre l'équipement de l'économie algérienne et son développement équilibré. Par exemple la

(37) Par exemple le mot d'ordre de « la bataille de la production » lancé par le président dans son discours au Congrès de l'U.G.T.A. (*Révolution Africaine*, 575, 28 fév.-6 mars 1975).

(38) En 1969 les S.N. (hors hydrocarbures) supportent une charge financière de 24.1 millions de DA, en 1973 de 368.8 millions de DA (*Données...* p. 73).

(39) A. HIRSCHMAN, *Stratégie du développement économique*, Editions ouvrières, 1964, p. 47.

SONACOME a vendu au prix coûtant et même à perte du matériel agricole aux coopératives de la révolution agraire. A première vue, un tel système apparaît nettement déflationniste puisqu'il s'apparente à une subvention, mais la charge en revient à l'entreprise et non pas à la collectivité.

Il faut donc d'abord s'interroger sur la base de référence qui permet à l'Etat de déterminer le niveau des prix. On peut constater que la référence principale reste le marché mondial corrigé de ses variations saisonnières ou spéculatives. Ceci s'explique si l'on songe au degré d'ouverture sur l'extérieur de l'économie algérienne (cf. *supra*). Cette pratique se trouve renforcée par le système du monopole. En effet, les sociétés nationales ont non seulement, la charge de produire, mais aussi d'importer tous les biens dont elles ne peuvent assurer la production en quantité suffisante. Comment s'étonner qu'il y ait contamination entre ces deux fonctions ? Ce phénomène est d'autant plus fâcheux que nous sommes dans une phase de « maturation des investissements ». Les nouveaux équipements commencent tout juste à produire et les coûts de production ne permettent absolument pas d'aligner les produits nationaux sur les prix mondiaux. Théoriquement la « nationalisation du commerce extérieur » devrait entraîner l'érection de barrières de protection suffisantes, mais on a probablement commis l'erreur de confier les deux fonctions à un même organe : la société nationale du secteur en question. L'attrait de la rente de monopole associée aux difficultés de mise en œuvre des équipements lourds ont fait que le monopole a eu tendance à négliger sa fonction de production, qui est sa fonction principale, au profit de sa fonction secondaire beaucoup plus lucrative : la commercialisation (40).

L'institution de ce monopole a été une source directe de hausse des prix pour certains produits comme le prouve une étude entreprise pour l'année 1971 par le Conseil Economique et Social et par le Plan. Le rapport relève que les marges sont souvent excessives. Ainsi pour l'acier, alors que le prix moyen à la tonne CAF était de 705 DA, le prix S.N.S. s'élevait à 1 052 DA, soit un écart de 27 %. L'acheteur devait payer 10 % de plus représentant le « coût d'intervention », résultat de la mauvaise gestion des circuits de distribution. Le prix moyen de monopole était donc en 1971 de 1 158 DA, soit une hausse de 39 % par rapport au produit CAF. Le rapport cite des exemples identiques pour le textile (prix moyen CAF : 4 DA/m, prix SNCOTEC : 7 DA/m) et pour le bois (les marges varient entre 22 % et 121 %). L'importation est donc une activité très « rentable » pour les sociétés nationales et durant le premier plan quadriennal, la marge des deux principaux opérateurs (S.N.S. et SONACOME) est restée élevée malgré les fluctuations du marché mondial des produits de la métallurgie et des biens d'équipement (tableau VIII).

(40) Le tableau VIII illustre ce phénomène : entre 1969 et 1973, les deux principaux opérateurs ne développent pas réellement leur production et la vente de produits importés reste leur activité dominante.

L'inflation mondiale, les menaces de restrictions, les lenteurs bureaucratiques poussent également le monopole à la constitution de stocks spéculatifs, politique qui pèse à son tour sur les coûts. On stocke de tout : matières premières, produits finis, consommations intermédiaires de toutes sortes, etc. (41). On enregistre un gonflement des stocks de marchandises dans les branches exerçant un monopole d'importation : les exemples de la S.N.S. (+ 122 %), de la S.N. METAL (+ 380 %), ou de la S.N.M.C. (+ 330 %) (42) sont représentatifs de cette situation.

Une comparaison rapide avec le tableau VII fera apparaître un parallélisme frappant entre la fonction d'opérateur du commerce extérieur et les branches en baisse de productivité. Le problème des stocks n'a d'ailleurs en lui-même rien de particulier à l'Algérie. Il semble bien qu'il apparaisse régulièrement en économie planifiée dans les phases d'inflation et de croissance rapide :

En Union Soviétique, « il est courant, en effet, que les immobilisations des entreprises dépassent largement leurs besoins effectifs. Les dirigeants des entreprises cherchent ainsi à se créer des « réserves » de capacité de production. Cette pratique, liée aux difficultés que les entreprises éprouvent souvent à obtenir des machines ou des pièces de rechange au moment où elles leur seraient nécessaires (...) aboutit, en fait, à un gaspillage considérable de fonds fixes. » (43)

Ce problème est plutôt un effet secondaire jouant un rôle d'amplificateur. Il ne doit pas cacher le facteur inflationniste dominant qui est la façon dont on a choisi d'opérer la maturation des investissements entrepris dans les secteurs de base où le pays, gros déficitaire, a un intérêt majeur à développer la production. Or le mode de gestion adopté se rapproche beaucoup plus de la « vérité des prix » libérale que des systèmes de production planifiée socialistes. Ce faisant, au lieu d'une épargne collective volontaire, on a choisi de réaliser un détournement forcé de ressources par l'inflation.

Ainsi, en 1973, l'ensemble des sociétés nationales industrielles (hors hydrocarbures et B.T.P.) n'ont pas reçu de subventions (44). Leurs pertes se chiffrent à 393 millions (désépargne nette). Pour comprendre ce problème, il faut d'abord rappeler que, le plus souvent, le prix de vente est fixé en référence au marché mondial. Vu

(41) Le désengorgement du port d'Alger a permis de mettre à jour un vol organisé de matériel portant sur plusieurs dizaines de millions. *El Moudjahid* qui relate l'affaire s'étonne que le destinataire (SONACOME) ne se soit jamais rendu compte de ces disparitions, 26 avril 1975, p. 5.

(42) Calculé à partir de *Données sur l'activité des sociétés nationales industrielles 1969-1973*, sept.-fév. 1975, p. 23, 27, 31.

(43) BETTELHEIM C., *La transition vers l'économie socialiste*, Paris, Maspéro, 1970, p. 215.

(44) Seule la SONAREM (mines) reçoit 3 millions de subventions d'exploitation alors que ses pertes se chiffrent en 1973 à 56 millions.

La SONEGAS (électricité et gaz) perçoit 114 millions de subventions d'équipement, mais elle est régulièrement bénéficiaire (cf. *Données...*, p. 19-21).

la cartellisation des marchés, il est peu probable que ce prix reflète un coût moyen de production, mais il est encore moins probable qu'il se situe en dessous de ce coût, sauf dumping. On peut donc affirmer que l'industrie algérienne (au moins l'industrie lourde qui est celle qui enregistre le déficit le plus fort), doit fonctionner à un rendement plus faible que le niveau moyen mondial et même largement en-dessous si l'on songe aux marges prélevées par les monopoles importateurs. Cette conclusion est d'ailleurs logique si l'on songe que ces entreprises s'édifient à la périphérie et sont limitées par une productivité du travail faible. On peut alors poser comme postulat que, généralement, le démarrage d'une industrie lourde est incomparablement plus long et plus coûteux que celui d'industries légères fondées sur le modèle classique de substitution d'importations de biens de consommation courante (substitution en grande partie réalisée en Algérie). Ce postulat ne remet pas en cause l'industrialisation des pays sous-développés mais oblige à ne pas en mésestimer le coût réel. Il ne suffit pas d'acheter des usines « produits en main », leur fonctionnement devra probablement être soutenu jusqu'à ce que la productivité du travail ait augmenté et que le tissu industriel algérien se soit affermi.

Le développement économique à long terme doit donc être payé dans l'immédiat. Il existe plusieurs solutions :

— Soit par un niveau des prix plus élevé que le marché mondial répercutant sur le marché national la charge de l'épargne nécessaire. Cette solution a été en partie retenue grâce aux marges prélevées par les monopoles et aux taxes additionnelles sur certains produits de consommation. Mais cette politique ne peut être poussée trop loin puisque ces majorations porteraient justement sur les biens d'équipement dont l'Algérie a besoin pour sa croissance.

— Soit par une subvention d'exploitation jusqu'à ce que l'entreprise ait atteint un rythme de croisière. Dans ce cas, la charge de l'industrialisation repose sur l'ensemble de la collectivité par l'intermédiaire du budget de l'Etat et, sauf déficit, cette solution est déflationniste. Nous savons qu'elle n'a été retenue que pour les investissements nouveaux.

— Il reste une troisième solution : l'emprunt, le recours au système bancaire. Ce type de financement est certainement le moins « douloureux ». De plus, il évite de poser le problème puisqu'il se présente comme momentané, conjoncturel, ainsi que nous l'avons vu dans notre première partie. Théoriquement ce recours est soigneusement organisé par les pouvoirs publics (en particulier dans les lois de finances pour 1970 et 1971). Chaque entreprise disposera de deux comptes : investissement et exploitation. Normalement, le premier est alimenté par des recettes budgétaires, mais en fait il reçoit également des crédits à moyen terme réescomptables. C'est-à-dire que dans la pratique, on se trouve en face d'une double source de création monétaire d'une part au travers du déficit structurel de



certaines sociétés à équipements lourds, déficit qui est couvert à l'aide d'avances bancaires « dans les conditions économiques les plus discutables » (45), et, d'autre part, grâce à certaines dépenses d'investissements effectuées en monnaie nationale et financées à l'aide de crédits réescomptables.

Nous avons déjà souligné que les crédits à l'économie paraissent être la principale source de création monétaire depuis 1969. Nous savons maintenant que ce gonflement ne peut être considéré comme une anticipation de production future mais plutôt comme le soutien indirect d'industries non « rentables » au sens d'une économie de marché. On assiste donc à un processus d'épargne forcée par la diffusion rapide de signes monétaires sans contreparties réelles. Ce déséquilibre devrait normalement se traduire par une très forte hausse des prix et, s'il n'en est rien c'est que l'Etat mène par ailleurs une politique active de « refoulement » de l'inflation qui, par là même, peut faire douter de la sincérité de certaines déclarations sur la « vérité économique ». Sur ce point, il est remarquable que les pouvoirs publics contribuent nettement à aggraver la situation financière des sociétés nationales par de multiples contraintes comme le dépôt obligatoire des dotations aux amortissements et des réserves dans un compte spécial du trésor ou encore les contrôles tatillons de la tutelle, les lenteurs administratives, etc.

A tous ces facteurs inflationnistes vient s'ajouter la pression fiscale essentiellement composée d'impôts et taxes indirects. Par exemple, en 1973, les sociétés nationales industrielles (hors hydrocarbures) ont versé 1,12 milliard d'impôts et taxes sur une valeur ajoutée totale aux prix du marché de 3,26 milliards, soit une charge fiscale supérieure au tiers de la valeur ajoutée par ces entreprises. Les impôts directs (B.I.C.) (38 millions) représentaient à peine plus de 3 % de cette charge fiscale. Ce système, très classique, fait de l'Algérie une zone de prix élevés et restreint singulièrement le marché national sur lequel devrait pouvoir s'appuyer l'industrie naissante.

## II. — L'INFLATION REFOULEE

On a souvent tendance à considérer que la consommation de produits céréaliers baisse en raison du développement économique. L'observation des comportements sur une longue période dans les pays développés a largement accrédité cette idée trop simple. En fait, la hausse du revenu disponible des particuliers ne se confond pas forcément avec la croissance du revenu national et la structure de la consommation peut être un bon indicateur de ces distorsions.

(45) H. TEMMAR, *Structure et modèle de développement de l'Algérie*, Alger, S.N.E.D., 1974, p. 246.

Par exemple, il est frappant que, dans le cadre du premier plan quadriennal, le planificateur ait prévu une croissance des industries alimentaires à base de céréales, à peine supérieure à l'augmentation de la population. On tablait sur une hausse modérée et régulière du pouvoir d'achat dont une faible part se porterait vers ces biens de première nécessité (farines, semoules, pâtes, etc.) suivant la fameuse loi énoncée il y a un siècle par Engel. La réalité a déjoué ces prévisions raisonnables. La S.N.-SEMPAC est une des rares sociétés nationales à dépasser les objectifs du plan. Malgré la pleine utilisation des capacités de production, des goulots d'étranglement sont apparus sporadiquement sur certains de ces produits obligeant à en importer de grosses quantités (46).

### 1. — EVOLUTION DES STRUCTURES DE CONSOMMATION

En 1968, les ménages algériens consacraient en moyenne près de la moitié de leur budget aux dépenses alimentaires. Or ce sont les produits agricoles qui ont connu la plus forte hausse des prix au détail depuis cette date. En effet, l'offre de produits agricoles est restée limitée. Ainsi la production de blé augmente de 6 % de 1969 à 1972 et dans le même temps la demande en produits céréaliers a crû de près de 20 %. Les cultures maraîchères restent quasiment stables (+ 4,5 %), les agrumes se développent très lentement (8,5 %), certaines diminuent (pommes de terre, tomates industrielles, etc.) (47). Globalement, la production agricole augmente nettement plus lentement que la population (environ + 15 %) et l'équilibre alimentaire n'est assuré que grâce aux importations. Ce déficit est la cause première de l'inflation dans ce domaine qui a bouleversé la structure de la consommation.

Les types de consommation sont connus à travers une enquête de l'A.A.R.D.E.S effectuée en 1967-68 qui a servi à constituer un indice des prix. Mais le modèle reste statique, c'est-à-dire qu'il ne permet pas de prévoir la réaction des ménages en face des hausses de prix ou d'une variation de leurs revenus. L'accélération de l'inflation que l'on connaît depuis 1969 a certainement modifié cette structure. Il paraît impossible de supposer que, par exemple, un ménage qui a vu son revenu réel par tête diminuer de 10 % pendant ces cinq ans (c'est *grosso-modo* la situation moyenne : cf. tableau IV), s'est simplement contenté de réduire dans cette même proportion les différents postes de son budget théorique. On peut admettre, au contraire, que la majorité des ménages, atteinte dans son pouvoir

(46) Cf. *Algérie Actualité*, 4-10 mai 1975, p. 12-13. On estime que plus du tiers des besoins en pâtes alimentaires ont du être importés en 1974. Ceci permet de mesurer l'ampleur des modifications de consommation et des phénomènes substitutifs que nous allons décrire.

(47) Calculés à partir des *Tableaux économiques* (73), p. 131. Pour une étude détaillée voir *Terre et Progrès* (8), avril 1975.

d'achat, a cherché à maintenir son approvisionnement en biens de première nécessité et, en particulier, en produits alimentaires qui représentaient en 1968 la moitié des dépenses. L'importance de ce problème ne peut être sous-estimée puisqu'on ne peut comprendre et combattre l'inflation à la consommation qu'en connaissant la physionomie du marché et ses réactions probables aux variations des quantités offertes et à leur montant.

Nous allons rechercher sur la plus courte période possible une moyenne représentative des tendances objectives de la consommation sans faire appel aux problèmes spécifiques du comportement individuel. On calculera les quantités échangées annuellement sur le marché en ajoutant à la production nationale le solde du commerce extérieur et des variations de stocks. Ces derniers étant généralement comptabilisés en valeur cette démarche n'est donc valable que lorsqu'ils sont facilement évaluables en volume, ou faibles (cas de l'habillement et du cuir), ou impossibles (produits périssables) ou inorganisés (viandes, etc...). C'est pourquoi nous n'effectuerons de calculs que pour certains biens.

Nous avons d'abord recherché le cas d'une offre inélastique : les fruits et légumes. Par exemple de 1969 à 1970, les quantités offertes n'ont sensiblement pas varié (de 7,88 à 7,96 millions de quintaux, soit + 1 %) (48). Compte tenu de l'accroissement démographique nous avons eu un déficit probable de 2,5 %. Les variations saisonnières des prix étant d'un parallélisme remarquable mais à un palier supérieur d'année en année, nous avons tenté de rechercher le comportement moyen de la demande par rapport aux prix, en utilisant la formule de l'élasticité arc. Les calculs effectués sur 1969-70 et 1970-71 pour le Grand Alger et la strate urbaine nous donnent des chiffres relativement concordants. Pour ces produits, l'élasticité moyenne de la demande par rapport aux prix serait de l'ordre de — 0,5. Autrement dit, la demande en légumes apparaît très inélastique et la variation probable des prix sera en moyenne doublement proportionnelle à l'insuffisance de l'offre. On comprendra alors aisément pourquoi ces produits sont des morceaux de choix pour la spéculation. Il semble qu'au sein des productions dont les prix sont « libres » (c'est-à-dire sur lesquels le contrôle des pouvoirs publics a été inopérant au cours de notre période), c'est la catégorie la moins élastique puisque c'est celle qui connaît à la fois l'inflation la plus forte et des variations saisonnières d'amplitude remarquable.

L'insuffisance de l'offre est loin d'être la seule cause des hausses de prix à la consommation durant notre période. Il est des cas où l'augmentation est due à des raisons institutionnelles comme, par exemple, les changements de taux de certains impôts indirects qui se transmettent mécaniquement sur le prix final du produit. Dans ce cas, il peut être intéressant de connaître le comportement de la

(48) Calculés d'après *Annuaire, op. cit.*, 1972, p. 90-91, 109 et 179.

demande, étant admis que le marché est suffisamment approvisionné. En Algérie, nous trouvons un exemple typique de cette hausse « institutionnelle » : la loi de finances pour 1970 a rétabli la T.U.G.P. (T.V.A.) sur les produits du poste habillement et chaussures et a eu pour conséquence un accroissement de l'indice de 21,8 % en 1970-69 (49). On peut donc calculer « l'élasticité prix » de certains de ces articles dont les quantités commercialisées peuvent être connues. C'est le cas des chaussures en cuir (50) : les quantités échangées ont baissé d'environ 12 % entre 1969 et 1970. En tenant compte de l'accroissement démographique on a donc une baisse effective de la demande de plus de 15 %. En utilisant la formule de l'élasticité arc on obtient une liaison de la demande par rapport aux prix de — 0,77. Le même calcul effectué pour l'année suivante nous donne une élasticité de — 0,87. Soit un résultat moyen voisin de — 0,8.

Ce chiffre s'explique aisément si l'on songe que ce type de bien appartient au groupe des produits de première nécessité dont la demande est relativement inélastique. On remarquera cependant que les réactions de la demande sont plus amples que pour l'alimentation. S'il est probable que, dans tous les cas, la population a prolongé l'utilisation d'articles usagés, on peut également penser que les consommateurs se sont rabattus sur des produits de seconde qualité, en l'occurrence, les « autres articles chaussants » dont la production en hausse constante a atteint plus de 11 millions de paires (51) soit pratiquement le double des chaussures de cuir. Ceci nous amène au dernier phénomène important induit par l'inflation au niveau de la consommation : la substitution rapide de certains biens rares ou chers par des articles de qualité inférieure mais moins chers.

Les phénomènes de transfert d'un bien à un autre ont toujours existé et la stabilité des grandes masses du budget des ménages cache des mouvements internes relativement importants. On peut illustrer ce principe par l'étude des relations substitutives qu'entre-tiennent en Algérie, les fruits et légumes et les produits céréaliers. Le tableau IX nous suggère qu'en 1973, la part du pain, de la semoule, du couscous, etc., a probablement augmenté de 30 % dans l'alimentation de l'algérien moyen (52) Théoriquement on peut ad-

(49) *Quelques indicateurs...*, p. 75.

(50) Les stocks en fin d'années ne sont connus que pour la SONIPEC-SIAC. Nous avons supposé que les stocks des sociétés privées avaient évolué dans le même sens et dans les mêmes proportions (soit une hausse des stocks de 33 % en 1970-69). Cf. *Données...*, p. 57.

(51) *Indices de la production industrielle 69-74*, p. 25.

(52) Nous avons retenu l'indice de la production en volume de la branche dont les principaux produits (farines, semoule, pâtes, couscous) sont fabriqués par la SN-SEMPAC. Les stocks de cette société sont faibles et même en baisse relative pour la période 73-69. Il est donc légitime de considérer que l'indice de la production reflète assez fidèlement l'évolution moyenne de la consommation. Certes, il faudrait tenir compte de l'urbanisation, mais en fait l'autoconsommation n'a probablement diminué (cf. *infra*).

mettre que ce transfert massif a été rendu possible par la stabilité des prix du groupe « produits céréaliers » et a compensé la réduction de la consommation de fruits et légumes entraînée par la quasi stagnation des quantités commercialisées sanctionnée par la hausse importante des prix (environ 50 % en cinq ans). Le calcul empirique vérifie cette hypothèse. En effet, il apparaît que ces deux groupes de produits ont été globalement liés par une élasticité arc de substitution assez stable tournant autour de  $-0,6$  (53). L'inflation n'est donc pas seulement un mouvement des prix, elle représente généralement une dégradation de la consommation.

## 2. — LE REFOULEMENT DE L'INFLATION ET LES STRUCTURES DE CONSOMMATION

Le seul moyen de connaître la structure exacte de la consommation à l'heure actuelle serait probablement une nouvelle enquête générale. En effet, nous avons vu que l'inflation a eu des effets de grande ampleur qui ont affecté sensiblement les revenus et la consommation des ménages. On peut toutefois essayer de calculer le nouveau poids des postes budgétaires en 1973 à l'aide des élasticités que nous venons de dégager. A cet effet nous considérons deux ménages théoriques : le ménage A dont le revenu en termes monétaires est resté stable au cours de la période (cas des agents de l'administration) et le ménage B dont le revenu a suivi la croissance moyenne de la consommation privée. Dans le premier cas, on cumulera les variations théoriques annuelles en affectant le coefficient budgétaire du taux de l'inflation corrigé du coefficient d'élasticité du groupe de produits (54). Afin de tenir compte de l'écart grandissant du revenu réel par rapport à la situation de départ, nous avons affecté les élasticités d'un coefficient correcteur égal à cet écart. Enfin, on tiendra également compte des élasticités substitutives existantes ou supposées (produits frais et conserves, viandes, poissons, beurre et autres corps gras) (55).

Les résultats de ces calculs (tableau IX) peuvent apparaître aberrants tant leur ampleur surprendra. En fait, nous pouvons

(53) Le même phénomène semble également être en œuvre entre la viande et le poisson mais il n'était pas possible de calculer les élasticités de ces produits compte tenu de la médiocrité des statistiques dont on dispose quant aux abattages ou aux prises. Vu les évolutions saisonnières et leurs amplitudes très similaires, il n'était pas absurde de leur assigner des élasticités et des liaisons substitutives comparables au groupe de produits précédemment examinés.

(54) Ce calcul est certainement valable puisque l'enquête de l'AARDES porte sur la consommation en 1968. Ses résultats sont donc transposables pour 1969. Toutefois, au fur et à mesure qu'on progresse dans le temps les résultats deviennent moins sûrs.

(55) Dans le cas du ménage B on déduira de la hausse des prix la croissance moyenne théorique du revenu moyen des ménages.

affirmer qu'ils ne sont nullement exagérés. Les documents préparatoires du deuxième plan quadriennal ont adopté des hypothèses relativement proches de nos conclusions et ceci à un moment où les hausses de 1973 n'étaient pas encore connues (tableau IX).

On peut s'interroger sur les postes budgétaires compressibles. Il ne faut pas oublier certains mécanismes difficilement mesurables. Ainsi, par exemple, les loyers non payés (les plaintes répétées des administrations des H.L.M. ou des biens vacants sont là pour nous montrer que ceci existe bien). Quant à l'évolution de l'autoconsommation depuis 1968, l'enquête de l'A.A.R.D.E.S. avait montré qu'elle pouvait atteindre 90 % dans les campagnes et n'était pas négligeable en milieu urbain. Loin de diminuer, comme dans un processus de « modernisation », elle a probablement augmenté grâce au jardinage dans les zones suburbaines ou indirectement par des échanges villes-campagnes accrus ne transitant pas par les circuits commerciaux. De toutes façons, il est certain que la consommation de biens de seconde nécessité a largement baissé en termes absolus, comme nous le verrons pour certaines productions industrielles. Les conséquences sur la croissance économique ont été importantes. Elles ont rendu caducs les projets du planificateur, déséquilibré la croissance, accéléré le processus inflationniste malgré la politique de refoulement et, enfin, il est probable qu'elles freinent à long terme le développement auto-centré du pays.

### 3. — LE MARCHÉ DES PRODUITS DE CONSOMMATION MANUFACTURÉS

Il est donc possible d'affirmer qu'aujourd'hui la grande majorité des ménages algériens dépensent pour se nourrir plus de la moitié de leurs ressources et que cette proportion va croissante. On peut donc supposer que la demande en produits manufacturés a baissé de 1969 à 1973. Nous allons tenter de mesurer ce phénomène et d'en montrer les conséquences inflationnistes.

Nos calculs d'élasticité avaient déjà mis en valeur cette contraction de la demande pour les chaussures. Une analyse par produits nous montre qu'il s'agit d'une tendance générale. Les quantités réelles échangées sur le marché ne sont pas connues mais l'indice de la production nous semble suffisamment parlant. On ne peut incriminer une « insuffisance de la production, car nous montrerons plus loin que les capacités de production existent. D'autre part, il s'agit d'une baisse absolue et non pas relative et la seule explication réside dans la contraction du marché amplifiée par l'effet de la fiscalité indirecte. Une analyse des stocks des sociétés nationales concernées confirme cette impression : ils sont à leur plus haut niveau en 1970-71 marquant ainsi le temps de retard dans la réaction des producteurs.

Nous avons illustré cette austérité forcée des consommateurs en sélectionnant les indices de production » (en volume) des vêtements de dessus (costumes, pardessus, pantalons...); des chemises sous-vêtements et chaussures qui constituent l'essentiel du poste « habillement » des C.S.P. ouvriers, employés et personnel de service, deuxième poste budgétaire en importance après l'alimentation (respectivement 14,8 % et 45,6 %). On voit que pour chacun de ces articles, la production a nettement baissé (tableau X) (56). Au contraire, les productions finales destinées à l'industrie ont largement suivi le rythme de croissance de celle-ci, quand elles ne l'anticipent pas comme pour les vêtements de travail, ce qui suggère là encore des substitutions intéressantes. Nous avons choisi également les sacs et les caisses de carton qui sont, comme l'on sait, d'excellents indices de l'activité économique. Si les industries textiles, des cuirs, du bois, etc., ne font que stagner, c'est grâce à la demande industrielle. Ce fait est en lui-même inquiétant puisque ce sont, avec les B.T.P., les gros utilisateurs de main-d'œuvre...

Les conséquences de cette baisse notable sont doubles. On peut dégager à la fois une nette sous consommation (une paire de chaussures tous les deux ans c'est peu, même en défalquant les jeunes enfants. En comptant les « autres articles chaussants » on arrive à 1,1 paire par an...) qui entraîne un sensible sous-emploi des capacités de production comme l'illustre le tableau XI. La dégradation de la situation financière des entreprises de ces secteurs est certaine. Elle n'est connue que pour les sociétés nationales (seulement à travers le compte d'exploitation), mais il est probable que le nombre de sociétés privées ont du connaître des problèmes identiques : tableau XI (57). Le bilan de ces sociétés n'étant pas connu, il est impossible de prendre la mesure de la rentabilité du capital engagé mais il est probablement nul alors que c'est dans ces branches que le taux de profit aurait dû être le plus élevé, du fait de la substitution d'importations. La productivité du travail semble croître en valeur, mais si l'on prend comme base, non plus les prix du marché mais la production en volume, on constate là encore une baisse de dix points au cours de ces cinq ans. Dans le cas précis, il est impossible d'incriminer le démarrage de nouveaux projets.

Ainsi au total, il apparaît que seule l'inflation semble soutenir ce secteur économique en augmentant la productivité par tête aux prix courants, dans une proportion d'ailleurs moindre que la croissance de la masse salariale. Nous nous trouvons donc devant le phénomène classique d'inflation par les coûts. Les hausses de prix

(56) On retrouvera le même phénomène pour tous les produits de seconde nécessité comme l'ameublement, les conserves, etc., sauf le tabac et les boissons...

(57) On trouvera ici une explication plus objective au « tassement » du secteur privé, que relève H. TEMMAR, *op. cit.*, p. 259-260, puisque le privé est dominant dans ces deux branches.

au détail sont difficiles à cause du contrôle exercé par les pouvoirs publics. Du fait de l'élasticité de la demande que nous avons déjà mise en valeur ces hausses entraîneraient par ailleurs une nouvelle contraction du marché. Il resterait donc aux industriels privés et publics la solution de l'économie de matière première et sur la qualité des produits. Le Secrétariat d'Etat souligne à ce propos :

« Si les fils et filés ont augmenté en 1973 de plus de 33 % par rapport à 1969, la confection par contre a vu ses prix baisser, ce qui peut surprendre à première vue. L'explication donnée à nos services par les industriels est que les variétés sélectionnées pour représenter ces différentes branches ont vu leur prix baisser à cause des changements de qualité. Il en est de même pour les produits des industries du cuir, ou malgré une forte hausse des prix des cuirs et peaux ouvrés en 1973, l'indice général du groupe a connu relativement une faible hausse dûe principalement aux hausses modestes des prix des chaussures, à cause des changements de qualité... » (58)

On trouve donc dans cette branche la situation typique de « l'inflation refoulée » qui se traduit non pas tant par des augmentations classiques de prix que par une inflation détournée affectant la qualité des produits et la situation financière des entreprises qui utilisent des avances bancaires, non pas pour investir, mais afin de combler leur déficit d'exploitation. Ainsi s'explique un gonflement de la masse monétaire sans contrepartie réelle et sans déclencher pour autant d'inflation ouverte, au moins à court terme.

L'étude de ce secteur est d'autant plus intéressante qu'elle illustre le blocage inflationniste typique des économies en voie de développement qu'on nomme habituellement « plafonnement de la substitution d'importation » (59). Le planificateur algérien prévoyait une croissance soutenue des productions textiles et du cuir (60) pendant le premier quadriennal permettant non seulement d'élever le niveau de vie des masses mais de dégager un surplus pour l'exportation et des capacités de financement vers le reste de l'industrie. Aucune de ces conditions n'a été remplie et ceci a entraîné des tensions renouvelées dans l'ensemble de l'économie et en particulier sur les coûts de production. On pouvait s'attendre à ce que le développement de la production de biens de consommation s'accompagne d'économies d'échelle grandissantes et donc des prix plus bas que les importations. Il semble même que ce processus cumulé avec la baisse relative des matières premières, ait eu tendance à s'amorcer avant 1968. Mais, il s'est renversé depuis faisant de l'Algérie une zone de prix élevés pour des produits souvent médiocres. La répercussion a été sensible au niveau des productions

(58) *Quelques indicateurs...*, p. 100.

(59) Sur ces problèmes cf. J.A. DOSTAS-PANERO, « La substitution des importations », *Finances et développement*, (3), 1971, p. 38 sq.

(60) On prévoyait par exemple la production de 19 millions de paires de chaussures de cuir en 1973. Un tiers a été réellement fabriqué.



finales destinées au reste de l'industrie propageant ainsi l'inflation dans toutes les branches de l'économie.

Le système de prix demeure l'un des problèmes fondamentaux en Algérie, et les nombreux exemples que nous avons rencontrés nous induisent à penser qu'il n'y a pas de doctrine cohérente ni de véritable centralisation de la décision en la matière. Cette absence est en elle-même très significative car elle laisse le marché régler la façon dont seront répartis l'austérité et les fruits de la croissance, les pouvoirs publics intervenant à posteriori pour en corriger les effets trop voyants. D'autre part, le sous-emploi des capacités de production et la baisse de la rentabilité privent l'Etat de ressources fiscales qui ne représenteraient pas seulement une ponction sur un revenu réel stagnant mais un élargissement de ce revenu dont il toucherait sa part. Enfin, ce n'est pas le moindre paradoxe de la fiscalité indirecte algérienne que de frapper de façon privilégiée les produits des branches à basse composition organique du capital dont le développement indique un fort accroissement de l'emploi et pourrait soutenir la croissance en amont de secteurs de base à haute composition organique du capital donc de rentabilité moins évidente tant du point de vue financier que social.

La propagation de l'inflation et son accélération servent donc de révélateur au problème fondamental qui touche au mécanisme de maturation des investissements. Celui-ci se réalise par une épargne forcée dont on prétend limiter les effets en se contentant de subventionner certains produits. Ces subventions portent sur des produits et non sur des hommes. Elles vont autant aux riches qu'aux pauvres et ne font que retarder une échéance : la révision de la répartition inégalitaire du revenu national. On vérifie ainsi que la politique de refoulement de l'inflation n'est qu'un palliatif qui masque le fond de la question : le mode de production et la répartition de la richesse.

Ces remarques amènent naturellement une discussion sur le choix d'un modèle de croissance qui dépasse le cadre restreint de cette étude. Nous nous contenterons de souligner que certaines décisions prises prouvent une absence de doctrine claire concernant les prix dans une société en transition. Cette lacune entraîne un envahissement et une déstructuration de la politique de développement par les catégories marchandes et la loi de la valeur. Elle diminue l'impact de la planification, rend la rentabilité économique des investissements de plus en plus aléatoire et, finalement, elle explique le blocage de la croissance (61). On dit souvent que l'Algérie est un pays qui se développe rapidement. Pourtant, si l'on écarte l'illusion

(61) En 1974, l'indice de production en volume des sociétés nationales (qui contribuent pour près de 80 % de la valeur ajoutée dans l'industrie) baisse de 4 points (126,1 contre 130,8 ; base 100 en 1969). Hors hydrocarbures, la croissance est très faible (155,1 contre 149,8). Les industries manufacturées stagnent (159,3 contre 159,5). (*Indices de la production industrielle*, 69-74, p. 16).

monétaire et si l'on tient compte de la poussée démographique, on s'aperçoit que cette opinion mérite d'être nuancée (cf. tableau XII). Même en ne sélectionnant que les hypothèses les plus favorables, la production matérielle (aucune donnée disponible pour les services) par tête en termes réels augmente très peu de 1969 à 1973. Naturellement il est trop tôt pour juger, car l'optique de l'inflation ne doit pas faire oublier certaines réalisations dont peut se flatter l'Algérie, comme la scolarisation massive, la médecine gratuite..., donnant à ce pays un place à part dans le Tiers Monde.

Alger, juillet 1975.

TABLEAU I. — *Indice des prix à la consommation des ménages  
Grand Alger*

Base 100 : 1969

	1970	1971	1972	1973
Alimentation, boissons, tabacs ...	105,6	108,4	112,7	125,3
Habillement, chaussures .....	121,8	25,3	129,7	130,4
Logement et charges	100	100	100	102,1
Meubles et articles d'ameublement .....	102,1	107,1	110,4	117,0
<i>Indice général</i> .....	106,6	109,4	113,4	120,4

Exemples d'évolution de prix de produits alimentaires :

Pain et céréales ....	100,6	101,5	102,4	103,4
Viandes .....	108,2	107,0	119,2	135,9
Fruits et légumes ..	119,0	128,0	130,5	154,8
Pomme de terre ..	107,8	106,4	99,9	182,2
Sucre .....	100	100	100	100

SOURCE : *Tableaux de l'économie algérienne 1973*, Alger, S.E.P. 1974, p. 229-230.

TABLEAU II. — Evolution de la P.I.B. aux prix du marché et de la masse monétaire

Unité : Million de DA

Années	1963	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Production intérieure brute (la P.I.B.) .....	11 120	16 190	17 880	20 000	20 400	23 500	25 700
Masse monétaire .....	4 007	9 522	11 064	13 077	13 925	18 139	20 362
Indice P.I.B. Base 100 : 1963 ..	100	144	159	178	181	209	229
Indice Masse monétaire. Base 100 : 1963 .....	100	238	276	326	347	458	508

Etabli à partir des sources suivantes : *Annuaire Statistique de l'Algérie*, 1972, Alger S.E.P. — *International Financial Statistics*, F.M.I., février 1975. — *Tableau de l'Economie algérienne*, 1970 et 1973, Alger S.E.P. — *Rapport du Conseil du Crédit* (1963).

TABLEAU III. — Evolution des liquidités

		En %					
Années	1963	1967	1969	1970	1971	1972	1973
<i>Disponibilités monétaires</i>							
P.I.B.	29,9	41	48,6	50,8	55	61	63,7
<i>Epargne liquide</i>							
P.I.B.	0,6	4	6,5	8	7	8	8,3
<i>Liquide totale</i>							
P.I.B.	30,5	45	55,1	58,8	62	69	72

Disponibilités monétaires et liquidité établies à partir :

Rapport Conseil du Crédit Algérien, 1963.

Tableaux de l'Economie algérienne 1970 et 1973 (69 → 71).

International Financial Statistics.

P.I.B. établi à partir des sources suivantes :

Années 63, 67, 69 : *Annuaire Statistique de l'Algérie*, 1972, S.E.P. Alger, p. 41.

Années 70 à 73 : *International Financial Statistics*. F.M.I., février 1975.

TABLEAU IV. — Evolution de la consommation privée et de la F.B.C.F.

Unité : Milliard DA.

Années	1963	1967	1969	1970	1971	1972	1973
Consommation privée (1) .....	8,17	9,10	11,3	12,2	12,8	14,1	14,5
Indice C. privée ....	100	111	181	149	157	173	178
Indice monnaie fiduciaire .....	100	141	139	206	247	304	380
F.B.C.F. (1) .....	3,19	3,23	6,1	8,3	8,5	11	12,7
F.B.C.F. en % .....	24	20	30	36	36	40	43
P.I.B.							

(1) SOURCES : « Annuaire Statistique », 1972, S.E.P., Alger. (Années 63 à 69).  
International Financial Statistics, F.M.I., février 1975. (Années 70 à 73).  
La consommation privée et la F.B.C.F. sont exprimés en DA courants.

TABLEAU V. — Commerce extérieur

## I. — Exportations en DA courants

Unité : Million DA

Années	1963	1967	1969	1970	1971	1972	1973	1974*	1974 3 pr. tr.
Hydrocarbures .....	2 168	2 605	3 291	3 505	3 150	4 816	6 206	21 200	11 572
Matières premières et semi-produits .....	366	300	373	352	303	325	246	100	372
Biens manufacturés .....	62	87	117	139	241	177	117	250	99
Produits agricoles .....	1 151	579	929	985	514	536	920	700	439
Total .....	3 748	3 571	4 610	4 980	4 208	5 854	7 479	22 250	12 482
En pourcentage de la P.I.B. ...	33 %	26 %	26 %	25 %	21 %	28 %	29 %	50 %	

1974\* Prévisions et 1974 (dernière colonne) : Les 3 premiers trimestres.

## II. — Importations en DA courants

Unité : Million DA

Années	1963	1967	1969	1970	1971	1973	1972	1974*
Biens de consommation alimentaire .....	766	827	653	625	776	1 075	1 223	3 000
Biens de consommation industrielle .....	1 109	807	1 065	1 008	743	874	1 447	1 500
Matières premières, semi-produits .....	953	859	1 748	2 334	2 246	2 376	3 042	4 950
Biens équipement .....	609	661	1 525	2 238	2 263	2 368	3 164	5 200
Total .....	3 437	3 154	4 981	6 205	6 028	6 694	8 876	14 650
Couverture $\frac{\text{IMP.}}{\text{EXP.}}$ .....	109 %	113 %	93 %	80 %	70 %	87 %	84 %	151 %
<i>Importations</i>								
$\frac{\text{P.I.B.}}$ .....	0,30	0,23	0,31	0,30	0,30	0,28	0,35	

A partir des sources suivantes : *L'Algérie en chiffres*, Ministère Information, Alger 1972. — *Tableaux de l'Economie algérienne*, 1970 et 1973, S.E.P. Alger. — *Bulletin trimestriel des statistiques*, n° 4, 1974. S.E.P. Alger, 1975. — *Rapport général II<sup>e</sup> plan quadriennal*, S.E.P. Alger, 1974.

TABLEAU VI. — Dette extérieure

Unité : Million DA

Années	1970	1971	1972	1973
Montant de la dette				
Crédits ouverts				
Stock .....	8 700	10 520	14 750	23 350
Flux .....	+ 1 800	+ 1 820	+ 4 230	+ 8 600
Crédits mobilisés				
Stock .....	5 290	6 760	7 900	13 900
Flux .....	+ 720	+ 1 470	+ 1 140	+ 5 000
Service de la dette.	405	620	900	1 200

SOURCE : Caisse Coopération Economique, Alger, juillet 1974.



TABLEAU VII. — *Productivité dans les Sociétés nationales par secteurs*

Secteurs d'activité	Emplois (1)			Production (2)		Indice (1) des frais de personnel/tête Base 100 : 1969
	1969	1973	Indice 73 Base 100 : 1969	Indice 73 Base 100 : 1969	Productivité moyenne Base 100 : 1969	
Energie (SONELGAZ) .....	5 384	6 867	127	159	125	115
Hydrocarbures (SONATRACH) ....	9 200	39 332	427	120	28	117
Mines, carrières (SONAREM) ....	10 968	13 350	121	112	92	117
ISMME (SNS, SN MÉTAL., SONELEC, SONACOME) .....	11 214	31 853	284	182	64	148
Mat. construction (S.N.M.C.) ....	5 441	15 091	277	122	44	121
Industries chimiques (S.N.I.C.) ..	1 637	2 568	156	234	150	129
Industries alimentaires (SNSEMPAC, S.N.C.O, S.N.T.A., S.N. N.A., SOALCO, SOGEDIA) .....	13 858	17 851	128	149	116	124
Textiles (SONAC, SONITEX) .....	9 444	11 200	118	105	89	163
Cuir et peaux (SONIPEC) .....	2 153	2 509	116	104	89	164
Autres industries (SONIC, S.N.L.B.) .....	3 071	5 640	183	179	97	205
<i>Total</i> .....	72 370	146 261	202	130	64	
<i>Total hors hydrocarbures</i> ..	63 170	106 929	169	152,4	83	143

Calculés à partir de : (1) *Données sur l'activité des sociétés nationales*. Divers tableaux, p. 14-70.

(2) *Indice de la production industrielle 69-73*, p. 21-22, S.E.P. Alger.

TABLEAU VIII. — *Part de la production et de la commercialisation dans l'activité de deux monopoles*

Unité : Milliers DA

	1969	1970	1971	1972	1973
<i>S.N.S.</i>					
• Production de biens .....	237 515	356 223	427 477	498 530	585 202
% activité brute .....	37 %	34 %	54 %	51 %	39 %
• Vente marchandises importées ....	400 653	678 860	349 447	442 080	725 676
% activité brute .....	62 %	65 %	44 %	45 %	50 %
• Marge commerciale brute .....	51 335	145 175	77 634	135 144	94 778
<i>SONACOME</i>					
• Production de biens .....	15 559	44 885	58 727	42 818	568 214 (2)
% activité brute .....	47 %	19 %	13 %	7 %	31 %
• Vente marchandises importées ....	14 203	180 474	390 681	595 206	1 272 851
% activité brute .....	43 %	76 %	86 %	92 %	69 %
• Marge commerciale brute .....	— 2 344	31 860	115 315	151 185	236 130

SOURCES : A partir de : *Données sur l'activité des sociétés nationales industrielles*, 69-74, Alger, S.E.P., 1975, p. 85-86.

(2) Intégration de Berliet Algérie.

TABLEAU IX. — *Consommation des produits céréaliers et des fruits et légumes (base 100 : 1969)*

Groupes	Poids	1970	1971	1972	1973
<i>1. Produits céréaliers :</i>	164,7				
Quantités disponibles (par tête) .....		101	109	115	129
Indice prix (1) .....		100,6	101,5	102,4	103,4
<i>2. Fruits et légumes :</i>	159,6				
Quantités disponibles (2) (par tête) .....		98	96	93	—
Indice prix (1) .....		119,8	128,0	130,5	154,8
Indice général des prix alimentaires .....	456,0	105,6	108,4	112,7	125,3
Indice général des prix à la consommation .	1 000,0	106,6	109,4	113,4	120,4

(1) Pour le Grand Alger (*Quelques indicateurs*, p. 61-62).

(2) Calculés à partir *Annuaire Statistique*, p. 179, Statistiques douanières, 1973, *Tableaux* (73), p. 131-132.

TABLEAU X. — *Indice de production en volume de quelques articles de consommation* (base 100 en 1969)

Produits	Années	1970 (1)	1971 (1)	1972 (1)	1973 (2)
Vêtements de travail .....		189	159	223	316
Sacs de jute .....		118	129	139	—
Caisses de carton .....		126	135	142	160
« Vêtements de dessus » (prêt à porter) .....		100	63	63	—
Chemises .....		98	80	69	76
Sous-vêtements .....		97	98	90	—
Chaussures .....		95	85	83	85
Moyenne textiles .....		105	108	119	138

(1) SOURCES : *Tableaux* (73), p. 171-174.

(2) *Indices de la production...* (74-69), p. 25-26.

TABLEAU XI. — Situation des industries textiles et du cuir

	Production (1) de tissus et chaussures	Emplois des capacités de production	Productivité par tête (2) en prix constants	Productivité (2) par tête en volume	Résultats financiers (2) (base 100 en 1969)
<i>Textiles</i>					
1969 .....	58 384	76,5 %	100	100	100
1973 .....	80 337	69,5 %	112	89	— 1 242
<i>Cuirs et peaux :</i>					
1969 .....	76 500	90 %	100	100	100
1973 .....	64 870	47,5 %	139	88,5	— 2 511

(1) En milliers de m<sup>2</sup> et de paires pour toute la branche (Tableaux 73, p. 171-172).

(2) Pour les sociétés nationales (SONIPEC, SONITEX) pour tous produits (Données..., p. 80-81).

(3) A partir des comptes d'exploitation de la SONIPEC et SONITEX, (*ibid*)

*Indices des prix à la production industrielle du secteur public*  
(base 100 : 1969)

Groupes	Années	1970	1971	1972	1973
Textiles .....		123,0	129,6	130,7	144,8
Cuirs .....		103,8	106,3	109,0	122,3
Indice général de la production industrielle .....		102,6	106,0	107,0	112,9

SOURCES : *Quelques indicateurs*, p. 89, 97.

TABLEAU XII. — Evolution de la production matérielle en termes réels (1969-1973)

	A 1969 (1)	B 1973 (1)	C Indice production en volume 1969 : Base 100	A x C Prod. mat. en termes réels DA - 1969	Variation de prix (A x C) — B <hr/> (A x C)	Croissance réelle par tête 1969 : Base 100 (5)
1. Agriculture .....	2,56	2,05	0,90 (2)	2,25	— 2,5 (2)	76
2. Hydrocarbures .....	3,34	6,00	118 (3)	3,94	+ 52 %	100
3. Autres industries extract. ...	0,09	0,13	113 (3)	0,10	+ 30 %	96
4. Energie .....	0,27	0,41	133 (3)	0,36	+ 14 %	113
5. Industries manufacturières ..	2,65	4,10	154,6 (3)	4,00	+ 2,5 %	131
6. B.T.P. ....	1,16	3,42	150 (4)	1,69	+ 112 %	127
Total production matérielle ....	10,07	16,13	123	12,34	+ 30 %	104
Production hors hydrocarbures .	6,69	10,13	125	8,40	+ 20 %	106

(1) En milliards de DA courants, (Tableaux 73, p. 267, 279).

(2) Calculé à partir des statistiques du M.A.R.A., *Terre et Progrès*, (8), p. 55.

(3) *Indices de la production industrielle*, (69-74), p. 10.

(4) Calculés par nous-mêmes (cf. *Infra*).

(5) En retenant l'hypothèse du plan : croissance démographique · 3,4 % par an.

Mondes en  
developpement



n° 17 - 1977

ISMEA

B3704 ex 1

B3704 ex 1